



**72^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES**

— 000 —

DEBAT GENERAL

-- 00 --

**ALLOCATION DE S.E.M. IBRAHIM BOUBACAR KEITA,
Président de la République. Chef de l'Etat**

NEW YORK, 19 SEPTEMBRE 2017

Monsieur le Président de l'Assemblée générale ;

Majestés ;

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire général ;

Mesdames, Messieurs ;

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre brillante élection en qualité de Président de la 72^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et saluer le travail remarquable abattu par votre prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thomson.

Qu'il me soit également permis de rendre un **vibrant hommage** au Secrétaire général de notre Organisation commune, **mon cher ami António GUTERRES**, pour son leadership, sa vision et son engagement en faveur des valeurs, principes et buts des Nations Unies.

Monsieur le Président ;

Le Mali se réjouit du choix du thème de la présente session, intitulé « **Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée** ». Ce thème est, à la fois, **pertinent et d'une actualité brûlante**, dans un monde confronté aux défis multiples posés à la paix, à la sécurité et aux efforts si importants visant l'amélioration des conditions de vie de nos populations. En effet, la **plus haute priorité actuelle** de nos efforts communs ne vise-t-elle pas la **préservation efficace de notre planète**, bien sûr dans notre intérêt bien compris, mais plus urgent encore, dans l'**intérêt de nos futures générations**.

Face à ces multiples défis qui n'épargnent pas mon pays, le Mali, je n'ai cessé, depuis ma prise de fonction en qualité de Président de la République, de **m'investir pour porter rapidement la paix et la sécurité à mon peuple à un niveau acceptable**, pour créer les conditions véritables d'une vie décente au bénéfice de toutes les populations maliennes et pour améliorer notre environnement de vie.

C'est ainsi que **dès mon élection en 2013**, je me suis attelé fermement à la **recherche d'une solution politique négociée** à la dimension interne de la crise malienne.

De fait, après huit (8) longs mois de négociations âpres et déterminées, les parties maliennes ont signé, en mai/juin 2015, la conclusion de leurs discussions, connue sous le nom de « **l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger** ».

Le **premier mérite** dudit Accord aura assurément été de **ramener immédiatement la confiance** entre les parties maliennes. Avec la mise en œuvre de l'Accord, la **situation générale du pays a connu des progrès fort appréciables**.

Je me permettrai de faire à présent, l'économie de la longue liste des mesures prises et des actions concrètes engagées par le Gouvernement du Mali pour la mise en œuvre diligente de l'Accord de paix, dans le respect strict de la lettre et de l'esprit des engagements que nous avons pris.

A titre d'exemple, je voudrais indiquer qu'à la date d'aujourd'hui, les **autorités intérimaires et les collègues transitoires**, deux éléments-clés de l'Accord, **sont opérationnels dans les cinq régions du nord du Mali**.

Dans la même veine, je me réjouis particulièrement de la **dynamique actuelle qui vise le retour définitif de l'administration à Kidal**. Cette heureuse perspective a été rendue possible grâce aux efforts conduits par les Maliens eux-mêmes, avec la **facilitation de la médiation internationale et l'appui de la MINUSMA**.

Parallèlement, le **Gouvernement**, sous mon autorité, **travaille à stabiliser la situation sécuritaire dans les régions du centre du pays**, qui me préoccupe au plus haut point. Il s'agit d'une situation particulière devenue aigüe et urgente postérieurement aux discussions d'Alger, c'est-à-dire un nouveau front à sécuriser et à pacifier. Ainsi, des **mesures importantes ont été prises dont la mise en œuvre est en cours**, avec des résultats fort encourageants.

Ces résultats attestent, indubitablement, de la volonté commune des Maliennes et des Maliens d'aller à la paix, de se réconcilier et de recréer les **conditions véritables du vivre ensemble**.

Nous devons aussi ces résultats au **soutien multiforme des hommes et des femmes du système des Nations Unies au Mali**. C'est pourquoi, **je tiens à saluer le travail remarquable du personnel civil et militaire de la MINUSMA**, qui travaille dans des conditions que je sais difficiles, voire souvent périlleuses.

Du haut de cette tribune, permettez-moi d'avoir une **pensée pieuse pour toutes les victimes**, aussi bien civiles que militaires, victimes nationales et étrangères tombées sur le champ d'honneur au Mali.

La mise en œuvre de l'**Accord a connu de nombreux obstacles**, qui ont conduit à de longs délais et à la manifestation de multiples formes d'atermoiements ; toutes choses qui ont généré une immense impatience au niveau de l'opinion nationale et de la communauté internationale.

C'est le lieu **d'exprimer notre profonde reconnaissance au Conseil de sécurité** pour l'adoption de la résolution **2364 (2017) du 29 juin 2017**, renouvelant le mandat de la MINUSMA. De plus, je me réjouis particulièrement de l'adoption, le **05 septembre 2017, de la résolution 2374 (2017)** instaurant le **cadre juridique d'un régime de sanctions** contre les auteurs d'actes entravant la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Ces **deux résolutions visent la résolution efficace des types de difficultés sous-tendant la mise en œuvre de l'Accord**. Elles traduisent également, la détermination ferme de mon Gouvernement de poursuivre inlassablement ses efforts politiques et institutionnels pour une **conduite ferme et diligente des processus liés à l'effectivité de l'Accord**.

Monsieur le Président,

La détérioration de la **situation sécuritaire** au Mali a eu un **impact négatif sur la mise en œuvre de l'Accord** pour la paix et la réconciliation. En effet, **l'insécurité au Mali et au Sahel** constitue une **source de grande préoccupation** pour mon pays et pour nos voisins.

Cette situation représente, à tous égards, une **menace réelle pour la paix et la sécurité internationales**.

Elle est marquée par le **terrorisme, l'extrémisme violent** et autres formes de crime transnational organisé, y compris les **trafics de drogues, d'armes, de personnes...**

Ces groupes du crime organisé essaient dans le Sahel. Ils disposent de moyens financiers, matériels et logistiques importants et représentent de graves défis pour les institutions et organisations opérationnelles individuelles de chacun de nos Etats.

Ils sèment la mort lors de leurs attaques criminelles et asymétriques. Poussant leurs actions dans la conquête d'espaces partiellement soustraits de la souveraineté de nos pays, ils se permettent d'entretenir et d'étendre leurs activités criminelles, menaçant gravement les fondements, voire l'existence même de nos Etats. **Aucun pays ne peut, seul, faire face à ces menaces transfrontalières.**

C'est tout le sens de la création du **G5 Sahel** par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad pour **relever ensemble les défis communs liés à la sécurité et au développement** de nos pays.

De sa création en février 2014 à nos jours, notre organisation commune, dont j'ai le privilège d'assurer la présidence pour la période 2017-2018, a **réalisé des progrès immenses**. Elle a notamment **mis en place la Force conjointe du G5 Sahel** pour lutter contre le terrorisme, le crime transnational organisé et le trafic de migrants.

L'adoption de la **résolution 2359 (2017)** du Conseil de sécurité est certes une **étape importante**, mais nous aurions souhaité qu'elle le fût sous le **chapitre VII** qui lui garantirait un financement prévisible et durable, y compris à travers les Nations Unies, conformément à la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 13 avril 2017.

La **Force conjointe du G5 Sahel** participe de la volonté commune de nos Etats de **s'investir ensemble dans la sécurisation et le développement de notre espace commun**, avec le **soutien de nos partenaires** que je salue ici pour leur constante sollicitude à nos côtés. Aujourd'hui, nous **travaillons sans relâche à l'opérationnalisation effective et au fonctionnement efficient de cette force**, avec l'appui, ô combien apprécié, de pays amis et d'organisations partenaires.

Les **premières opérations de la Force conjointe débuteront, nous l'espérons, ce mois d'octobre 2017.** Je puis vous assurer que ces opérations seront conduites dans le **strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire**. A cet égard, un dispositif civil sera déployé au sein de la Force pour veiller à cette dimension qui nous tient à cœur, car le **succès de la Force repose sur l'adhésion pleine et constante de nos populations.**

Cependant, je voudrais appeler votre attention sur quelques défis qui jalonnent l'opérationnalisation et le maintien de la Force. Au nombre de ces défis, figure en bonne place la **mobilisation du financement intégral de la Force**. C'est donc l'occasion pour moi d'inviter tous les pays amis et les organisations internationales partenaires à la **Conférence internationale de planification des contributions à la Force, prévue en décembre 2017 à Bruxelles.**

Je voudrais donner l'assurance que les **ressources allouées à cette Force seront gérées avec une totale transparence**. De plus, nous restons ouverts à tout appui de nos partenaires, pouvant aider à assurer une meilleure gestion des ressources de la Force conjointe.

Aussi, voudrais-je **inviter les pays amis et les organisations internationales partenaires à soutenir la Force conjointe du G5 Sahel dans les domaines de l'équipement des bataillons, du renforcement des capacités logistiques, ainsi que celui des secteurs de la communication, de l'évacuation médicale d'urgence et de la lutte contre les Engins Explosifs Improvisés (EEI)**.

Parallèlement au volet sécuritaire, le **G5 Sahel accorde une grande priorité aux questions de développement**, de résilience des populations, de gouvernance et d'emplois décents pour la jeunesse de nos pays respectifs. C'est le lieu d'**inviter la Communauté internationale pour un accompagnement soutenu du Programme d'investissements prioritaires (PIP) du G5 Sahel**.

Monsieur le Président,

La mise en œuvre des **Objectifs du Développement Durable (ODD)** demeure une **priorité pour le Mali**. Dans ce contexte, le Gouvernement a adopté, en 2016, le **Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD)** pour la période 2016-2018, dont l'objectif global est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience, **en vue d'atteindre les ODD à l'horizon 2030**.

Le **cadre macroéconomique** de notre pays a été **assaini** et de nombreux indicateurs montrent des évolutions encourageantes, notamment un **taux de croissance économique** robuste avec une moyenne annuelle de l'ordre de **6%** et une **amélioration substantielle du climat des affaires**.

Dans un tel contexte favorable, le Mali organisera les **7 et 8 décembre 2017 à Bamako** le **Forum Invest in Mali** et nous invitons les pays amis et les organisations internationales à venir faire le pari du Mali.

Monsieur le Président,

Pays sahélien à vocation agro-sylvo-pastorale, le **Mali demeure fortement préoccupé par les changements climatiques**, qui constituent l'un des défis majeurs pour la survie et le développement de l'humanité.

C'est pourquoi, je voudrais réaffirmer **l'attachement du Mali à la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris** sur le climat. A cet égard, la Communauté internationale doit rester mobilisée pour sa mise en œuvre afin de préserver l'écosystème pour les générations présentes et futures.

Monsieur le Président ;

Le monde continue de faire face à de **nombreux défis de santé publique** comme le VIH/Sida, le paludisme, la tuberculose, l'Ebola.

Tout en **saluant les progrès dans la lutte contre ces pandémies**, il nous faut renforcer la mobilisation internationale pour atteindre les objectifs communs d'éradication de ces maladies. Il nous faut **redoubler d'efforts pour mettre en œuvre** notamment la **Déclaration politique sur l'élimination du Sida à l'horizon 2030** que nous, dirigeants du monde, avons adoptée à New York, en juin 2016.

S'agissant des **questions de migration**, le **Mali appuie** pleinement le processus en cours, au sein de notre organisation commune visant **l'adoption, en 2018, d'un pacte mondial pour des migrations** sûres, régulières et ordonnées.

Il nous faut trouver collectivement des **solutions idoines à la tragédie humaine dans la Méditerranée et dans le désert**, qui ne laisse aucune conscience humaine indifférente, avec ces milliers de morts, y compris des femmes et des enfants.

Le Mali, se trouve être à la fois pays de départ, de transit et de destination de migrants. Aussi nous sommes-nous **dotés d'une Politique nationale de Migration (PONAM)**, en vue d'un meilleur encadrement de la migration. Le Mali a également mis en place des mécanismes nationaux pour une meilleure gestion des questions migratoires. Je salue ici la **contribution substantielle de la diaspora malienne au développement économique, scientifique, culturel et social du Mali**.

Oui ! Cette diaspora constitue à la fois notre fierté et notre richesse.

Monsieur le Président ;

Le peuple et le Gouvernement du Mali demeurent très attentifs à la situation en Afrique et dans le reste du monde.

Ainsi, sommes-nous **préoccupés par la situation en Libye** qui continue **d'impacter négativement la région du Sahel** et nous **appelons l'ensemble des parties prenantes libyennes** à privilégier la recherche de solutions pacifiques en vue du règlement durable de la crise.

Le Mali est également attentif à la **situation qui prévaut au Moyen-Orient**, en particulier l'impasse dans les négociations du **conflit israélo-palestinien**. **Le Mali réaffirme son soutien au peuple palestinien frère** dans sa lutte légitime pour recouvrer ses droits inaliénables et appelle à la reprise des négociations, en vue de la **solution à deux Etats, Israël et la Palestine**, vivant côte à côte en paix et en sécurité.

De même, nous sommes inquiets par la montée sans précédent du **terrorisme**, de l'**extrémisme violent** et de l'**intolérance religieuse** dans le monde.

Pour **contenir ces menaces mondiales**, qui n'épargnent aucun pays et aucune communauté, il nous faut **renforcer la coopération internationale et régionale**, favoriser un **dialogue fécond et permanent entre les civilisations**, **lutter contre les causes des vulnérabilités** qui exposent nos communautés à l'**idéologie extrémiste**.

Le Mali se réjouit des succès enregistrés dans la lutte contre les organisations terroristes de part le monde et lance un appel à **plus de coopération et de coordination dans la lutte contre le terrorisme dans la région du sahel**.

Monsieur le Président,

Les réalités et les exigences du monde actuel nous commandent d'adapter la gouvernance mondiale aux défis du moment.

La **revitalisation de l'Assemblée générale** et la **réforme tant attendue du Conseil de sécurité** deviennent de plus en plus incontournables, si nous voulons une Organisation des Nations Unies capable de répondre efficacement aux attentes légitimes de toutes les Nations.

Le Mali réaffirme son attachement à la position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité.

Au demeurant, nous exprimons notre **préoccupation face** à la tendance à la **réduction du budget des opérations de maintien de la paix** des Nations Unies, au moment où les défis sécuritaires dans le monde requièrent plutôt un renforcement des moyens et des capacités des missions de paix.

Aussi, voudrais-je **réitérer l'appel du Gouvernement du Mali** en faveur de la **nécessaire adaptation des Opérations de maintien de la paix** à l'évolution drastique qu'a connu leur environnement, évolution marquée par de nouvelles menaces liées aux attaques asymétriques.

Comme l'a affirmé le Secrétaire général des Nations Unies, nous sommes d'avis que les **opérations de maintien de la paix**, pour être efficaces, doivent être **dotées de mandats réalistes et réalisables**.

Je ne saurais fermer ce chapitre sans **saluer la dynamique de renforcement du partenariat stratégique entre l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies**, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, eu égard au fait qu'environ **70% des questions traitées** par le **Conseil de sécurité** porte sur les **questions africaines**.

Monsieur le Président ;

Majestés ;

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement

Nous avons la responsabilité collective de faire la paix et d'assurer la sécurité dans le monde.

Nous avons la responsabilité collective de ne laisser personne en marge et de créer les conditions d'un développement inclusif pour nos populations.

Nous avons la responsabilité collective de sauver et de préserver notre environnement et notre planète commune.

Par ma voix, le Mali s'engage à jouer pleinement sa partition dans cette œuvre collective de construction d'un monde meilleur pour tous.

Je vous remercie pour votre aimable attention.